



Confédération Générale  
du Travail FORCE OUVRIERE

## DÉCLARATION FNEC-FP-FO CTA DU 18 OCTOBRE 2012

Monsieur Le Recteur,  
Mesdames & Messieurs les membres du CTA

Tout d'abord, nous tenons à vous faire part de quelques remarques, analyses et revendications concernant le projet de loi d'Orientation.

La FNEC-FP-FO constate que les dernières contre-réformes (mastérisation des recrutements et de la formation, réforme des lycées, école du socle de compétences, livret de compétences...) sont validées, voire aggravées, par le rapport issu de la concertation. Il apparaît clairement que l'étroite imbrication du projet de loi d'orientation avec l'acte III de la décentralisation annonce de nouvelles menaces contre l'école et les personnels : abandon de la carte des formations professionnelles aux régions, régionalisation de l'orientation, confirmation des projets éducatifs locaux et des contrats d'objectifs tripartites, réforme des rythmes scolaires...

Pour la FNEC-FP-FO, ces dispositions, si elles étaient confirmées dans le projet de loi, seraient les vecteurs de la remise en cause des statuts nationaux de fonctionnaires d'Etat des personnels et de l'aggravation des conditions de travail comme conséquence d'une «territorialisation» accélérée de l'école. Cette «territorialisation», outre qu'elle signifierait la fin de l'égalité du droit d'accès à l'instruction, ouvrirait la voie à la privatisation de l'école et ses missions dans un contexte où les collectivités territoriales n'auront pas les moyens d'assumer les missions que l'Etat se prépare à leur abandonner.

La FNEC-FP-FO, en toute indépendance, ne peut pas accepter qu'au nom d'un pseudo consensus pour «refonder l'école», les droits et les garanties des personnels soient remis en cause en même temps que le fonctionnement de l'institution scolaire serait démantelé.

Le calendrier d'urgence du ministre, avec un projet de loi prévu pour la fin octobre, ne saurait justifier que les négociations soient réduites à un simulacre, car les enjeux sont trop importants.

Pour la FNEC-FP-FO, il est primordial que le MEN rassure les personnels déjà maltraités depuis de nombreuses années en s'engageant immédiatement à ce que ni leurs missions, ni leur temps de travail, ni leurs congés, ne soient «revus et corrigés» au nom de cette pseudo concertation dite consensuelle.

Si les intentions du MEN, présentées les 15 & 16 octobre, étaient confirmées, loin de rompre avec les gouvernements précédents, sa loi d'orientation poursuivrait et aggraverait le délabrement de l'école publique par la confirmation de l'école du socle de compétences et l'acte III de la décentralisation. Monsieur Le MEN prendrait alors la responsabilité d'une fracture avec les personnels.

Pour ce qui concerne l'ordre du jour, et le document de près de 200 pages reçu il y a moins d'une semaine, nous interviendrons bien sûr au fur et à mesure du déroulement de ce CTA. Mais nous tenons tout de même dès à présent à vous dire, Monsieur Le Recteur, que nous sommes étonnés que l'ordre du jour de ce CTA ne fasse pas mention, dans le bilan de la rentrée 2012, du 1<sup>er</sup> degré. En effet, alors que le gouvernement a décidé de faire de l'école élémentaire sa priorité, cette absence a de quoi surprendre. S'agit-il d'un oubli ou d'une volonté d'éviter un sujet sensible ?

Nous tenons également à réaffirmer que nous trouvons inacceptable que plus de 12% des élèves de seconde GT se retrouvent en échec (redoublement ou réorientation). Ces élèves représentent près de 25% de ceux qui ont été orientés vers la voie professionnelle. N'aurait-il pas été plus judicieux de leur proposer, ou de les autoriser, à venir en LP afin de leur éviter de vivre cet échec ? Nous sommes également obligés de constater qu'à peine 61 % des élèves de troisième qui avaient choisi la voie professionnelle (vœu 1), ont été admis dans nos lycées professionnels ! Que sont devenus les autres ? Pour la FNEC-FP-FO, ces chiffres montrent bien que l'offre de formation professionnelle sur notre territoire ne correspond pas aux besoins de nos jeunes. Nous espérons, Monsieur Le Recteur, que la future carte des formations professionnelles sera à la hauteur des attentes de la population de notre académie mais aussi des enjeux économiques. Nous réaffirmons qu'il faut ouvrir de nombreuses formations de niveau V, notamment pour que la proportion des CAP augmente de manière conséquente. C'est ainsi que nous parviendrons à lutter efficacement contre les sorties sans diplôme de nombreux jeunes et que nous participerons à la baisse du taux de chômage.

Pour le point à l'ordre du jour sur le régime indemnitaire des personnels ATSS, nous voulons rappeler que la FNEC-FP-FO a toujours été opposée à la mise en place de la Prime de Fonction et de Résultat qui pour nous, est associée aux suppressions des 1700 postes d'administratifs. Ici, la notion de «résultat» chère aux «gestionnaires» des entreprises privées, est inadaptée. Nos collègues travaillent au service des élèves et des enseignants. Il s'agit d'un service public ! La FNEC-FP-FO demande l'arrêt des suppressions de postes et des mutualisations, le remplacement systématique des personnels en arrêt de travail, l'augmentation des salaires et des avancements de carrière conséquents.

Pour terminer, nous aimerions aussi vous dire, Monsieur Le Recteur, que bien que vous parliez très souvent de dialogue social, nous avons constaté que certaines de nos sollicitations, qui avaient toujours pour objectif d'améliorer les conditions de travail de nos collègues, et donc celles des élèves, sont restées sans réponse. Nous le regrettons fortement et nous espérons qu'il ne s'agit que de dysfonctionnements liés au manque de personnels provoqué par la RGPP...

Monsieur Le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres du CTA, nous vous remercions pour votre écoute.

Pour la FNEC-FP-FO  
Eric Mouchet